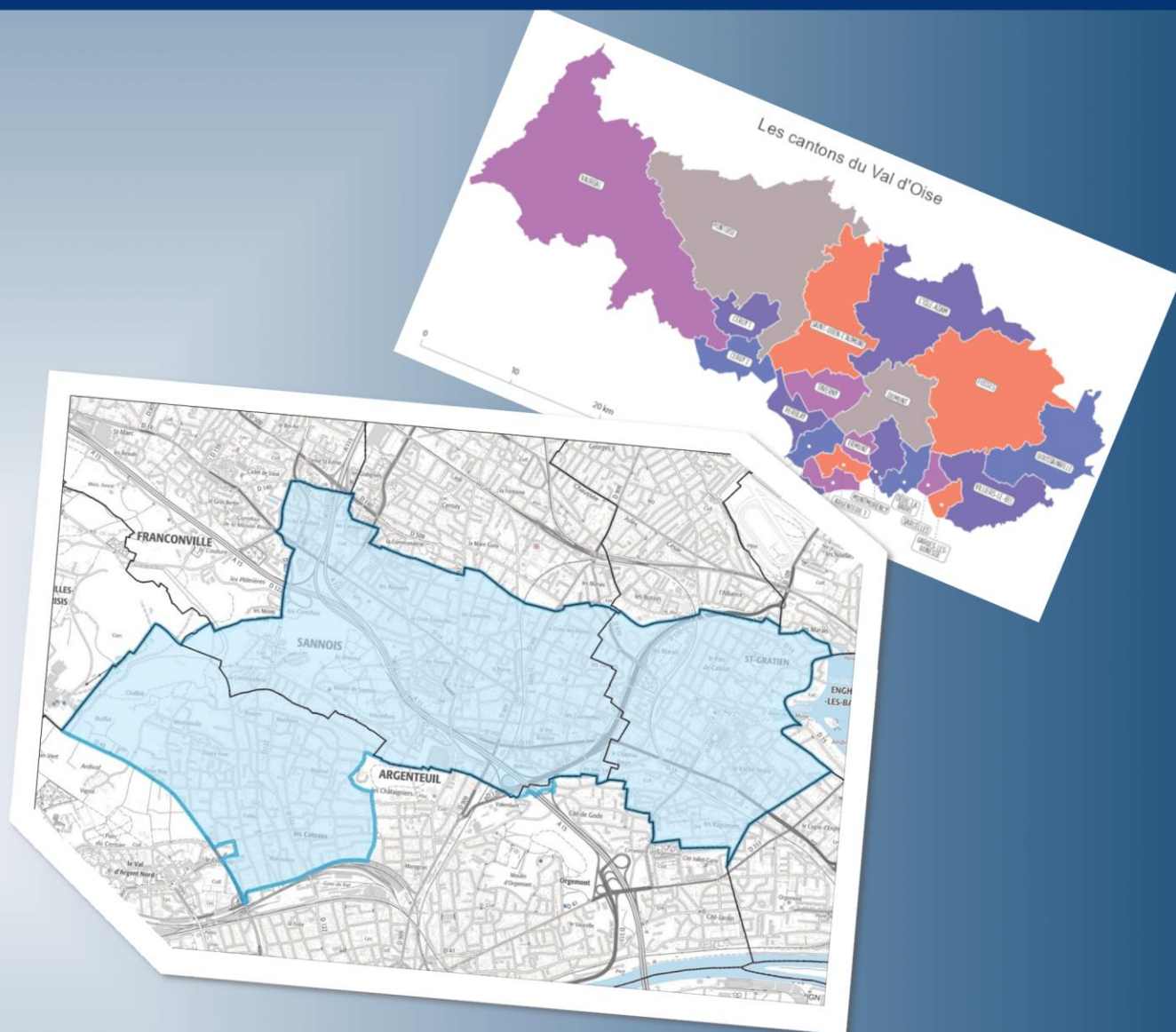


Le Conseil départemental  
aux côtés des Valdoisens

**val**  
**d'oise**   
le département

# DOSSIER CANTONAL D'ARGENTEUIL 1



**Année 2020**

# *Table des matières*

1 - PRESENTATION DU CANTON .....	3
2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX.....	4
3 - LOGEMENT .....	13
4 - ENVIRONNEMENT.....	14
5 - INFRASTRUCTURES.....	16
6 - TRANSPORTS.....	19
7 - EDUCATION.....	32
8 - CULTURE – LOISIRS.....	35
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	41
10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	43
11 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE.....	44
12 - SPORTS.....	46
13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	47
14 - AIDE AUX COMMUNES .....	48
LISTE DES ANNEXES.....	52



## 1- PRESENTATION DU CANTON

### Conseillers départementaux

Madame Marie-Evelyne CHRISTIN  
Monsieur Philippe METEZEAU

### Composition du canton

Communes de Saint-Gratien, Sannois, et une partie du Nord d'Argenteuil.

La partie de la commune d'Argenteuil, est située au Nord d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes: depuis la limite territoriale de la commune de Cormeilles-en-Parisis, route de Cormeilles, avenue Georges Clemenceau, rue de la Folie, rue des Celtes, route de Cormeilles, rue de la Nonaise, boulevard Marcel Guillot, rue de Morinval, rue du Mans, rue Anatole Lucas, rue du Dauphine jusqu'à la limite territoriale de la commune de Sannois.

### Intercommunalité

EPT Boucle Nord de Seine – Métropole Grand Paris (Argenteuil)  
CA Val Parisis (Sannois)  
CA Plaine Vallée (Saint Gratien).

### Superficie - population totale - densité

10,5 km<sup>2</sup>  
159 223 habitants (DGF 2020)  
5 622 hab/km<sup>2</sup>

#### ELEMENTS MARQUANTS :

- **Petite enfance :**  
Ouverture d'une crèche privée de 31 places à Sannois.
- **Personnes âgées :**  
Sur Sannois, un EHPAD de 91 places comprenant une unité de vie de 15 places de FAM pour personnes handicapées est en cours de construction. L'ouverture est prévue courant 2023.
- **Transports : Bus Entre Seine**  
La Commission permanente du 2 novembre 2020 a approuvé la convention de financement des études d'avant-projet, avec une participation financière du Département de 30 % (soit 930 000 €).
- **Mobilité : Plan Vélo**  
Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020, déclinant ainsi les 4 objectifs du plan vélo.
- **Culture :**  
En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives.
- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 2 770 961,63 €**



## 2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale de :

- Argenteuil
- Montmorency
- Herblay sur Seine

### 2.1 Social

#### **Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS :**

L'organisation des Territoires repose sur :

- Le TISMS d'Argenteuil : 1 antenne.
- Le TISMS de Montmorency : encadrement technique des travailleurs sociaux du CCAS de Saint Gratien sur le volet de la protection de l'enfance et de la vulnérabilité.
- Le TISMS d'Herblay sur Seine : 1 antenne.

L'équipe SSD se compose de 18 agents.

#### **Indicateurs d'activité :**

Communes	Allocataires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Argenteuil*	4 964	5 285	6,47%
Saint-Gratien	480	553	15,21%
Sannois	702	846	20,51%

\*Ensemble de la commune

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 6 684 (soit 17,45 % des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de + 9,92 % par rapport à l'année N-1 pour le canton et + 13,94 % pour le département.

La particularité de ce territoire sur l'antenne de Sannois est un éloignement géographique du Territoire d'Intervention Sociale implanté à Herblay sur Seine. Mais elle est bien identifiée par la population.

Territoire d'Intervention Sociale d'Argenteuil :

- Le service social départemental accompagne les familles avec enfants mineurs ;
- Le CCAS accompagne les ménages avec enfant majeur ou sans enfant ;
- L'association AFI accompagne les bénéficiaires du RSA sans enfant mineur ;
- Partenariat important avec les centres sociaux ;

Des projets y sont envisagés :

- La création du centre social à Sannois a ouvert des perspectives favorables afin de co-construire des projets partagés avec le partenariat, en particulier le CCAS autour de thématiques accès aux droits, soutien à la parentalité, lutte contre la fracture numérique. Ce lien est en cours de développement ;
- Partenariat actif avec le dispositif de réussite éducative et l'association de prévention spécialisée VALDOCCO ;
- Plusieurs opérations de réhabilitation de copropriétés dégradées.

## **2.2 Enfance-Santé-Famille**

### **Organisation territoriale des services de Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) :**

3 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton d'Argenteuil 1.

L'encadrement de PMI et l'équipe de l'ASE y sont installés.

La partie d'Argenteuil : appartient au TISMS d'Argenteuil (qui couvre également le reste d'Argenteuil et la commune de Bezons).

Les locaux sont situés à la Maison du Département – 10 rue Lévêque – ARGENTEUIL.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble des communes du territoire et sont composées de :

- 46 agents pour la PMI, dont 2 postes vacants ;
- 11 agents pour l'ASE.

Sannois : appartient au TISMS d'Herblay-sur-Seine (qui couvre également les communes de Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles, Herblay, Pierrelaye et Beauchamp).

Les locaux sont situés au 6 rue Romy Schneider – HERBLAY-SUR-SEINE.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble des communes du territoire et sont composées de :

- 27 agents pour la PMI dont 2 postes vacants ;
- 9 agents pour l'ASE.

Saint-Gratien appartient au TISMS de Montmorency (qui couvre également les communes de Margency, Andilly, Soisy-sous-Montmorency, Groslay, Deuil-la-Barre, Montmagny et Enghien les Bains).

Les locaux sont situés 5 place Mendès France à Montmorency.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble des communes du territoire et sont composées de :

- 31 agents pour la PMI, dont 2 postes vacants ;
- 8 agents pour l'ASE.

### **2.2.1 Aide sociale à l'enfance**

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées, le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
  - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
  - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

**Indicateurs d'activité Argenteuil :**

Nombre d'informations préoccupantes Argenteuil 1 – 2 et 3	2019	2020
Argenteuil	662	446
Bezons	149	167
Saint Gratien	60	48
Sannois	121	86
<b>Total</b>	992	747
<b>Total départemental</b>	4 595	3 864

**Indicateurs non disponibles pour 2020 :**

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	en famille d'accueil	dont MNA
Argenteuil 1	2019	134	5	172	5	32	0
	2018	105	0	106	12	35	0
TOTAL DEPT	2019	105	0	106	12	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

MNA : Mineur non accompagné

**Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :**

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) :

106 aides pour un montant de 22 368 € (sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

**Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

- Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) ;
- Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
SANNOIS	MECS Saint-Jean (APPRENTIS D'AUTEUIL)	Rond-point de la tour du mail	69
SAINT-GRATIEN	Pouponnière Les Poussinets (LES POUSSINETS)	37 rue du Général Leclerc	38
SANNOIS	Service d'AEMO (LA SAUVEGARDE)	6 rue Magendie	192

## **2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance**

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agrèer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités de sensibilisation, de prévention et de suivi au travers de :

### **Centres avec une activité de Protection Infantile**

Sannois : 1 centre en gestion départementale

Argenteuil : 2 centres en gestion départementale

### **Centres avec une activité de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale**

Sannois : 1 centre en gestion départementale

Saint-Gratien : 1 centre en gestion départementale

Argenteuil : 2 centres en gestion départementale

### **Indicateurs d'activité 2018 du canton (2019 et 2020 non disponibles) :**

Protection infantile :

- Nombre de séances : 1864
- Nombre d'actes : 12831
- Enfants vus en consultation : 3059
- Enfants vus en permanence : 2475

Protection maternelle :

- Nombre de séances : 669
- Nombre d'actes : 1866
- Nombre de femmes vues en consultation : 343
- Nombre de femmes vues en entretien : 285

Planification familiale :

- Nombre de séances : 435
- Nombre d'actes : 922
- Nombre de personnes vues en consultation : 328
- Nombre de personnes vues en entretien : 279

### **Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 : Argenteuil 1 – 2 et 3**

(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

Ouvertures en 2020 :

- une crèche de 31 places "LPCR Sannois" en gestion privée lucrative à Sannois.

Indicateurs communs - cantons d'Argenteuil 1/2/3 :

- Nombre de places en crèche 2019 : 1 744 (1 684 en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 1 046 (994 en 2018) ;
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 44,8 (42,7 en 2018).

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM	Capacité d'accueil AM*	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Argenteuil	6 643	557	1 473	25	1 086	2 559	38,5
Bezons	1 681	191	526	7	255	781	46,5
Saint-Gratien	881	116	325	6	178	503	57,1
Sannois	1 124	182	564	4	225	789	70,2

\*AM : assistante maternelle

\*\*EAJE : établissements d'accueil jeunes enfants

### **Problématiques du secteur au niveau de la PMI :**

Pour Argenteuil :

- chômage des assistantes maternelles mais attente élevée pour l'accès aux places en crèche (déficit de places par rapport à la moyenne départementale) ;
- difficulté d'accès aux structures pour familles en insertion ;
- CAMSP avec places de crèche ;
- foyer maternel avec places de crèche.

Des difficultés d'orientation des enfants dépistés pour diverses problématiques de santé vers des prises en charge spécialisées du secteur public et / ou privé, lors des réunions partenariales les écoles signalent des retards de langage chez les tout petits, le décrochage scolaire est repéré tôt avant le collège.

Nécessité de renforcer le travail partenarial et en réseau sur un secteur associatif très riche et stable, pour répondre aux besoins des familles.

Pour Sannois :

- diminution du temps d'activité médicale en 2020 suite au départ à la retraite d'un médecin de PMI titulaire, 2 vacations sur la commune exercées par un médecin vacataire ;
- Problématiques de ventilation (Centre-ville) et de fuite (Poirier Baron) rendant les locaux inutilisables pour le moment.

Pour Saint-Gratien :

- problème de signalétique d'accès au centre de PMI ;
- offre d'accueil collectif insuffisante, offre d'accueil chez les assistantes maternelles supérieure à la demande ;
- difficultés d'accès aux structures municipales pour les familles en insertion, en particulier pour les familles hébergées sous anonymat avec adresse hors commune ;
- locaux exigus par rapport à l'activité importante du centre ;
- murs qui se détériorent (fissures à l'horizontale +++) travaux prévus en 2021 ;
- malgré des travaux de réfection des peintures datant d'à peine 2 ans, l'état du centre reste problématique (présence de rongeurs, encombrement, ménage (reprise par le département à compter du 1er janvier 2021, mobilier inadéquat) ;
- centre à sécuriser (interphone, huisseries qui occasionne manque de confidentialité (il y a beaucoup de passage), courants d'air voire même influence sur l'état de propreté (feuilles, insectes, poussière). Travaux prévus en 2021, recherche de nouveaux locaux en cours....



### 2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : 3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS) : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

#### **En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend :**

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens.

L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 11-13 rue Jean Lurçat à Argenteuil.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Au CDDS d'Argenteuil : 7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

#### **Indicateurs d'activité du CDDS d'Argenteuil (Données au 30 novembre 2020, année 2020) (ces chiffres regroupent les cantons Argenteuil 1 / 2 / 3) :**

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST- VIH pour un total de 443 consultations ;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
  - 234 entretiens infirmiers,
  - 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020. Les activités suivantes sont restées ouvertes :

- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose.

### **Problématiques du secteur au niveau de la santé :**

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins ;
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de départements ;
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap ;
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais, sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone ;
- Concernant la tuberculose :
  - on observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
  - cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
  - une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement.
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement ;
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

En 2020 sur le canton d'Argenteuil 1, 2 et 3 :

- 6 actions hors les murs ont été menées auprès de 129 personnes, sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la parentalité, de la nutrition. Actions menées auprès de lycéens, de personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique.

## **2.3 Personnes âgées**

### **Indicateurs d'activité :**

- 1 358 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 16,86 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de - 4,84 % par rapport à l'année précédente ;
- 468 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 15,87 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de - 16,87 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise ;
- 1 247 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 17,94 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -6,03 % par rapport à l'année précédente.

### **Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
SAINT-GRATIEN	EHPAD « Les Magnolias » ARPAVIE	3, Rue du Clos Saint-Paul	78
SAINT-GRATIEN	EHPAD « Jardin d'Iroise » SGMR OUEST	47-57 Boulevard Pasteur	81
SAINT-GRATIEN	Résidence Autonomie « La Fontaine » ARPAVIE	5, rue Saint-Exupéry	80
SANNOIS	Résidence Autonomie « Maurice Utrillo » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	11, Rue Henri Dumont	76

### Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Argenteuil, Saint-Gratien et Sannois.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 €. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Argenteuil et Saint-Gratien ont reçu un soutien de la CFPPA, respectivement 94 200 € et 7 880 €.

Un arrêté portant sur l'autorisation de création d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 76 places et d'un Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) de 15 places à Sannois a été signé le 26 février 2018. Les travaux sont en cours et l'établissement devrait ouvrir ses portes dans le courant du premier trimestre 2023.

## 2.4 Handicap

### Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés sur les communes de Sannois et St Gratien au 31/12/2020 : 715 (3,7 % en moyenne départementale). Soit une évolution de 7 % entre 2019 et 2020.

Communes	Bénéficiaire d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
SANNOIS	286
ST GRATIEN	329

- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap sur les communes de Sannois et St Gratien ayant reçu au moins un versement en 2020 : 133 (4,2% en moyenne départementale) soit une évolution de moins 5% entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
SANNOIS	73
ST GRATIEN	60

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement sur les communes de Sannois et St Gratien au 31/12/2020 : 57 (2,9% en moyenne départementale). Aucune évolution n'est constatée entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
SANNOIS	28
ST GRATIEN	29

#### Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ;
- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'hébergement (FH) ;
- Foyer d'Hébergement Eclaté (FHE) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de Jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
ARGENTEUIL	FH+FV La Cerisaie APAJH 95 (*)	38	12	6			56
ARGENTEUIL	SAVS Antenne Argenteuil - APAJH 95 (*) (**)				50		50
SANNOIS	FHE Antenne Sannois - LADAPT	20					20
<b>TOTAL</b>		<b>58</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>50</b>		<b>126</b>

(\*) Les places sont réparties sur les 3 cantons d'Argenteuil

(\*\*) Il s'agit de l'antenne d'Argenteuil du SAVS APAJH 95 qui comprend 135 places réparties sur Cergy, Argenteuil et au Plessis Bouchard

#### Informations complémentaires :

Sur Sannois, un EHPAD de 91 places comprenant une unité de vie de 15 places de FAM pour personnes handicapées est en cours de construction. L'ouverture est prévue courant 2023.



### 3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 25 130 en 2017.

Communes	Nombre de logements	Taux d'évolution 2015 - 2019	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires parc privé
Argenteuil	4656	nd	81%	8%	11%
Sannois	11114	1%	56%	27%	15%
Saint-Gratien	9361	0%	49%	29%	21%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Argenteuil : > à 25 %, conforme à la loi SRU ;
- Saint-Gratien : > à 25 %, conforme à la loi SRU ;
- Sannois : > à 25 %, conforme à la loi SRU.

Aucune opération n'a été financée par le Département en 2020.

#### Activité du Fonds de Solidarité Logement :

818 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de 473.825,50 €.

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
ARGENTEUIL (tous cantons confondus)	82 744,69 €	140	170 167,53 €	86	122 243,05 €	429	375 155,27 €	655
SANNOIS	22 118,26 €	41	30 915,85 €	16	17 550,99 €	62	70 585,10 €	119
SAINT GRATIEN	3 000,84 €	6	16 532,73 €	10	8 551,56 €	28	28 085,13 €	44
<b>CANTON ARGENTEUIL 1</b>	<b>107 863,79 €</b>	<b>187</b>	<b>217 616,11 €</b>	<b>112</b>	<b>148 345,60 €</b>	<b>519</b>	<b>473 825,50 €</b>	<b>818</b>



## 4 - ENVIRONNEMENT

### 4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- ENS régional des Buttes du Parisis.

### 4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
<b>Argenteuil</b>	Syndicat AZUR	Syndicat AZUR	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil - Exploitant Générés	206 000 t / an
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil	
			Traitement des déchets verts	Valorisol – Villeneuve les Sablons	
			Déchetterie	Argenteuil	
<b>Saint-Gratien et Sannois</b>	Syndicat EMERAUDE	Syndicat EMERAUDE	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil,	
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil et SUEZ - Gennevilliers	
			Traitement des déchets verts	Val'Horizon Montlignon	
			Déchetterie	Plessis-Bouchard	

### 4.3 L'eau / l'assainissement

#### Eau potable :

1 syndicat : Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

#### Assainissement :

1 syndicat : Syndicat Intercommunal de la Région d'Enghien (SIARE) pour Saint Gratien et Sannois.

1 EPT : Grand Paris EPT Boucles Seine pour Argenteuil.

#### Rivières :

1 syndicat : Syndicat Intercommunal de la Région d'Enghien (SIARE) pour Saint Gratien et Sannois.

1 EPT : Grand Paris EPT Boucles Seine pour Argenteuil.

Les communes de Saint Gratien et Sannois sont par ailleurs situées sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult Enghien Vieille Mer.

### **L'Assistance Technique Départementale (ATD) :**

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune collectivité de ce canton n'a de convention ATD.

### **4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)**

#### **Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :**

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal ;
- Les infrastructures de transport ferroviaire ;
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires ;
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

La commune d'Argenteuil est quant à elle couverte par le PPBE de la métropole du Grand Paris approuvé en 2019 : <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement-186>.

#### **Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :**

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB réglemente en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

### **4.5 Anciennes carrières souterraines**

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Argenteuil ; Sannois.

### **4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable**

La ville d'Argenteuil, le syndicat EMERAUDE et la société MOVADOM sont signataires de la charte Val d'Oise Durable.

### **4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020**

Aucune subvention attribuée.



## 5 - INFRASTRUCTURES

### Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

### **5.1 Axes de trafic** les plus importants (cf. carte en **annexe 3**)

### **5.2 Opérations en études**

#### Création d'une bretelle d'autoroute entre la RD122 et l'A15 à Sannois :

L'entreprise Placoplatre, exploitante de la carrière de Cormeilles-en-Parisis, a obtenu l'autorisation préfectorale d'exploiter pendant 30 ans le gypse situé sur 80 hectares sous les buttes du Parisis. En parallèle, l'entreprise poursuit et finalise la remise en état des 86 hectares de la carrière à ciel ouvert actuelle.

L'acheminement des remblais de la carrière s'opérera par la route et a nécessité la création d'un nouvel accès au Nord de la carrière à ciel ouvert, depuis la RD122, afin de mieux répartir le flux de camions. Cet accès a été achevé et mis en service en juin 2018.

Dans un second temps, une nouvelle bretelle d'entrée d'autoroute sera créée entre la RD122 et l'A15 (sens Province vers Paris) sur la commune de Sannois afin de fluidifier notamment le trafic des camions de remblais.

Ce projet, estimé à 2,8 M€ HT, hors coût de Maitrise d'œuvre, sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département du Val d'Oise (l'État ayant délégué sa maîtrise d'ouvrage au Conseil départemental du Val d'Oise).

Le projet est cofinancé par : Placoplatre (50 %), la Société du Grand Paris (20 %), la Région Île-de-France (15 %), la Communauté d'Agglomération Val Parisis (8 %) et le Département du Val d'Oise (7 %).

Le projet a été approuvé par l'Assemblée Départementale dans le cadre de l'adoption par le Département du Plan régional anti-bouchon et pour changer la route le 19 mai 2017.

La convention de financement n°18-1381 passée entre la Région Île-de-France et le Conseil départemental du Val d'Oise relative aux études, acquisitions foncières et travaux de la bretelle RD122 / A15 à Sannois, a été notifiée en mai 2018 (délibération 6-02 du 05/03/2018 pour un montant de 420 000 € répartis sur 3 ans).

La convention n°18-1398 de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la création d'une bretelle d'insertion sur l'A15 depuis le giratoire de la RD122 à Sannois, passée entre la Direction Interdépartementale des Routes d'Île-de-France (DIRIF) et le Conseil départemental du Val d'Oise (CD95) a été signée en septembre 2018 (délibération 6-01 du 04/06/2018 sans incidence financière pour le Conseil départemental du Val d'Oise).



Une concertation publique a eu lieu entre le 20 mai et le 22 juin 2019. Les enquêtes publiques auront lieu en 2021.

Le démarrage des travaux est envisagé fin 2021 pour une mise en service prévisionnelle fin 2022 - début 2023.

### **Requalification de la RD311 et de la RD392 à Argenteuil - Bezons – Cormeilles en Parisis dans le cadre du projet de TCSP Bus Entre Seine :**

Une étude sectorielle, menée en 2013 par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), devenu en 2017 Île-de-France Mobilités (IDFM), a conclu à la nécessité d'une liaison de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) entre la gare d'Argenteuil, la gare terminus du Tramway T2 (T2) à Bezons via la rue Henri Barbusse et la gare de Cormeilles en Parisis.

Le projet a pour objectif d'améliorer la desserte en bus du territoire et notamment les liaisons entre le pont de Bezons (T2) et les gares ferroviaires d'Argenteuil, Sartrouville et Cormeilles en Parisis. Ce projet prévoit l'aménagement des voies réservées aux bus et des mesures d'accompagnement permettant d'améliorer le service, notamment le temps de parcours et la régularité des bus.

L'important trafic journalier supporté par la RD311 et la RD392 nécessitera la requalification de ces deux axes sur les parties concernées par ce projet de TCSP.

Le coût global de ce projet s'élève à 115,3 M€ dont 55,3 M€ pour les travaux dédiés spécifiquement aux voies de bus.

Une convention de financement (3,6 M€ répartis à 50 % entre la Région Île-de-France (RIF) et le Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95) relative aux études dans le cadre d'un dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) jusqu'à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) approuvé par le Conseil du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) a été notifiée en octobre 2015.

Le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé au Conseil d'Administration du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) le 13 décembre 2017.

Lors de la concertation du 19 avril au 20 mars 2018, 82 % des contributeurs ont exprimé un avis favorable au projet.

En 2019, Ile-de-France Mobilités (IDFM) a menée des études préliminaires. Cette phase d'études préliminaire a permis de stabiliser le projet sur le plan de l'aménagement.

En 2020, IDFM a poursuivi les études du Bus Entre Seine avec l'élaboration du schéma de principe et des dossiers réglementaires préalables à l'enquête publique (MECDU, étude d'impact, évaluation environnementale, évaluation socio-économique, état initial de l'environnement...).

L'ensemble de ces dossiers ainsi que la convention de financement des études d'avant-projet (AVP) ont été validés en CA d'IDFM du 9 décembre 2020.

Le coût des travaux a été évalué à 125 M€ HT (CE 2019) dont 5 M€ HT concerne les mesures d'accompagnement. Les acquisitions foncières sont également comptées dans les 125M€ HT. Cette estimation financière inclut une enveloppe d'1 M€ pour réaliser des mesures d'accompagnement complémentaires à Sartrouville (en plus de celles déjà prévues : réaménagement de stations, priorités aux feux), en lien avec les projets urbains.

Les études préalables à l'enquête publique sont pilotées par IDF Mobilités et cofinancées par le Département du Val d'Oise, à hauteur de 50 %, avec la Région.

Afin de poursuivre l'avancement du projet, le Conseil départemental a approuvé en Commission permanente du 2 novembre dernier la convention de financement des études d'avant-projet, avec un financement à hauteur de 930 000 € (30 % du montant des études – État et Région couvrent 70 % dans le cadre du contrat de plan 2015-2020).

Suite à l'enquête publique, la maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par Ile-de-France Mobilités (IDFM). Le projet empruntant des voiries départementales (RD392, RD41 et RD48), la poursuite des études devra être réalisée en étroite collaboration avec les services du Département, gestionnaire de ces axes.

Calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

- 2021 : Enquête publique ;
- 2022-2023 : poursuite des études (AVP, projet) ;
- 2024 : démarrage des travaux (dévoisement des réseaux concessionnaires) ;
- 2027 : Mise en service.

### **5.3 Opérations réalisées sur RD**

Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 3 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été réalisés sur un linéaire global de 1 325 m pour un montant de 263 038 € TTC ;
- 5 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 358 653,05 € TTC.

### **5.4 Opérations prévues**

- RD 14 – Sannois : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 700 000 € TTC concernant la requalification de la section de la rue Risler à la rue Keiser.
- RD 14 – Sannois : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 CR - Réfection de la couche de roulement entre la RD909 et la rue Keiser d'un montant de 450 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).
- RD 41 – Argenteuil : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Réalisation d'un plateau Boulevard du Général Delambre d'un montant de 75 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).
- RD 122 – Argenteuil : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) école 2020 d'un montant de 76 500 € TTC concernant la sécurisation du carrefour avenue du maréchal Joffre / rue du Poitou.



## 6 - TRANSPORTS

### 6.1 Offre existante

#### Contexte COVID :

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 <sup>er</sup> confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 <sup>er</sup> dé confinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 <sup>er</sup> dé confinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 <sup>ème</sup> confinement	35 %	35 %	50 %

#### 6.1.1 Réseau ferroviaire

##### Le RER C :

Le RER C est la ligne la plus complexe d'Île-de-France avec 7 branches différentes, desservant tous les départements sauf la Seine-et-Marne.

La branche nord compte 85 000 voyageurs par jour pour plus de 540 000 sur l'ensemble de la ligne.

Le matériel roulant (rames de deux niveaux) est en cours de rénovation "mi-vie". Il n'y aura pas de nouveau matériel roulant avant 2030/2033.

En 2019, le taux de ponctualité de la branche nord (Pontoise – Avenue du Président Kennedy) est de 88 %, en dessous de l'objectif contractuel fixé à 93 % par Île-de-France Mobilités.

Sur le nord de la ligne, depuis mi-décembre 2019 (dans le cadre du service annuel 2020) les missions Montigny-Beauchamp et Pontoise ont été inversées en pointe de matinée, du lundi au vendredi, afin de rééquilibrer la charge des trains et d'offrir ainsi plus de confort aux voyageurs, sachant que jusqu'à cette date, les trains de Pontoise étaient deux fois plus chargés que les trains de Montigny-Beauchamp.

Cette meilleure répartition de la charge devrait permettre de faire face à l'arrivée de la ligne 14 à Saint-Ouen (inaugurée le 14 décembre 2020), qui créera une hausse de fréquentation sur la branche nord (plus de 30 %). En effet, le RER C permettra une correspondance avec la ligne 14 du métro automatique en gare de Saint-Ouen, à 16 min de trajet de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Par ailleurs, les services du Département restent dans l'attente des conclusions d'une étude pour permettre d'effectuer des navettes entre Pontoise (ou Montigny-Beauchamp) et Avenue Henri-Martin, grâce à la création d'une aiguille de retournement. Le projet consiste à ajouter 2 aiguilles pour améliorer ou rendre possible (selon la voie) le retournement des trains. Cela permettrait d'injecter plus de trains sur cette section, sans être tributaire des aléas des branches sud de la ligne. Plus de 80 % des voyageurs de la branche nord s'arrêtent avant la station Avenue Henri-Martin dans Paris.

Citons par exemple le dernier incident qui a fortement perturbé le RER C et qui aurait probablement pu épargner la branche nord si l'aiguille Henri Marin avait fonctionné : lors d'une opération de manutention menée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Austerlitz-Tolbiac-Masséna, une poutre s'est effondrée sur les rails du RER C. Cet incident a bloqué la circulation du RER C principalement sur les branches sud mais le trafic des trains de la branche nord Pontoise – Avenue du Président Kennedy a été également affecté (perturbations et baisse de l'offre).

### **La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors :**

La ligne J6 comporte un tronçon commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronçon commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- Densifier l'offre dans le tronçon commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains ;
- Améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de – 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

### **Correspondance avec la ligne 15 ouest :**

À horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

### **La ligne J4 Paris Saint-Lazare – Ermont-Eaubonne :**

La ligne J4 relie Paris Saint-Lazare à Ermont-Eaubonne (son terminus), en desservant 4 gares dans les Hauts-de-Seine (Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Le Stade) et 3 gares dans le Val d'Oise (Argenteuil, Sannois et Ermont-Eaubonne).

Cette ligne est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel récent apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

Elle est fréquentée quotidiennement par 25 000 voyageurs.

Son taux de ponctualité est de 96,4 % en 2020 (sur le cumul janvier-août), l'une des meilleures lignes d'Île-de-France, dépassant l'objectif contractuel (94 %) entre SNCF Transilien et Île-de-France Mobilités.

### **Correspondance avec la ligne 15 ouest :**

À horizon 2030, la ligne J4 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du métro Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes.

### 6.1.2 Réseau tramway et tram-train

#### **Tramway T2 Bezons-La Défense :**

Le prolongement jusqu'au pont de Bezons est effectif depuis 2012. La ligne relie donc la porte de Versailles au pont de Bezons sur 17,9 kilomètres et compte vingt-quatre stations. Un renfort d'offre a été validé par Île-de-France Mobilités en 2015 notamment avec la mise en place de matériel plus capacitaire. Le trafic global de la ligne T2 est de 45 millions de voyageurs en 2019.

#### **Tramway express T11 :**

Le Tram 11 Express (T11) est un projet de voie ferrée de 28 km en rocade sur le réseau de la « grande ceinture » entre Sartrouville (78) – Argenteuil (95) – Epinay (93) – Villetaneuse (93) – Stains (93) – Le Bourget (93) et Noisy-le-Sec (93), dont la réalisation a été fractionnée en deux phases.

La phase 1, entre Epinay-sur-Seine RER C et Le Bourget RER B (10.5 km), est en service depuis juillet 2017. Sa livraison a pris deux ans et demi de retard et connu un fort dépassement du budget (+ 30 % soit 610 M€ conditions économiques 2006 au lieu de 450 M€).

Il s'agit d'une ligne de rocade circulant sur une nouvelle paire de voies le long de la grande ceinture ferroviaire dédiée elle à la circulation du fret. Elle intéresse les territoires valdoisiens desservis directement (Deuil-la-Barre et Montmagny par la gare Épinay-Villetaneuse) ou par les correspondances avec le RER C à Epinay-sur-Seine, la ligne H à Épinay-Villetaneuse, le RER D à Pierrefitte-Stains et le lien vers Roissy au Bourget RER B.

Le service est effectué par du matériel roulant tram-train, exploité par une filiale de la SNCF, pouvant accueillir 250 personnes par rame. La ligne comptait 25 000 voyageurs/jour au dernier trimestre 2018.

L'enjeu majeur est d'obtenir son prolongement à l'ouest, jusqu'à la gare de Sartrouville RER A, permettant de relier deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4).

### 6.1.3 réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée Départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

#### **Valmy (Transdev TVO) :**

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération Plaine Vallée, le SIEREG (Syndicat Intercommunal de transport), IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 337 K€ HT (valeur 2019) par an à ce réseau.

La commune de Saint-Gratien est desservie par 4 lignes (11, 12, 14, 16) du réseau Valmy.

### Renfort d'offre (Grand Paris des bus)

La ligne 16 Gare d'Argenteuil/Gare de Saint-Gratien/Gare d'Enghien-les-Bains a été renforcée depuis le 27 août 2018.

- Renforcement de l'offre en semaine avec une fréquence qui est passée de 16 à 12 minutes en heure de pointe. Le week-end la fréquence est passé de 40 minutes à 25 minutes.

### Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Parisis, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-19 (Cergy/Montigny-lès-Cormeilles/Argenteuil), la ligne 95-29 (Ermont/Montigny-les-Cormeilles), la ligne 95-20 (Cergy/Herblay-sur-Seine/Cormeilles-en-Parisis/Argenteuil) desservent le territoire.

### Renfort d'offre (Grand Paris des bus)

La ligne 95-19 et ses 3 circuits A (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare/Cergy-Gare), B (Ermont-Eaubonne-Gare/Cergy-Gare) et C (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare) ont été scindés en deux lignes depuis le 6 mai 2019 :  
La ligne 95-19 dessert les arrêts entre la gare de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil.  
La ligne 95-29 dessert les arrêts entre la gare de Montigny-Beauchamp et la gare d'Ermont-Eaubonne.

Les évolutions apportées sont les suivantes :

- Renforcement de l'offre en semaine, le samedi et le dimanche (pour lesquels la fréquence est passée de 90 minutes à 60 minutes).
- Élargissement de l'amplitude sur l'ensemble de la semaine jusqu'à 23h en semaine, 22h le samedi et 21h le dimanche.

La ligne 95-20 assure une desserte entre la gare de de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil. Les évolutions apportées depuis le 24 février 2020 sont les suivantes :

- Renfort en heures de pointe (HP) avec une fréquence de 15 minutes au lieu de 20 minutes.
- Renfort en heures creuses (HC) avec une fréquence dégressive de 20 minutes à 30 minutes, au lieu de 30 minutes sur l'ensemble de la période (baisse de la fréquence HP/HC moins violente).
- Desserte de la gare de la Frette-sur Seine (devrait permettre d'augmenter la capacité de prise en charge des élèves de la Frette-sur-Seine et « désaturer » les autocars scolaires en direction du Collège Georges Duhamel (problématique 30-34 la Frette-sur-Seine- Herblay Lycée).
- Prise en compte des nouveaux temps de parcours suite à l'étude demandée par le Conseil départemental (au regard de réclamations relatives à des retards sur la ligne).
- Prolongement de la ligne le dimanche et jours fériés jusqu'à Cergy-Préfecture au lieu de la gare d'Herblay-sur-Seine.

### R'bus (Transdev) :

Ce réseau urbain dessert les communes d'Argenteuil et Bezons au moyen de 15 lignes.

### Parisis (Cars Lacroix) :

La commune de Sannois est desservie au moyen de 2 lignes (30-22 Sannois-Ermont et 30-42 Sannois-Argenteuil).

### Autres lignes :

La RATP est également présente sur le secteur avec notamment la ligne 261 (Franconville/Sannois/Saint-Gratien/Gennevilliers).

### Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne noctilien 52 (Argenteuil - Collège Claude Monet/Gare Saint-Lazare) a été renforcée depuis le 22 mai 2017 :

- Renforcement du lundi au vendredi, toute l'année, pour assurer 2 passages par heure et par sens et le samedi et le dimanche, toute l'année, avec 3 passages par heure et par sens.

#### **6.1.4 Schéma directeur d'accessibilité**

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2019, 2 points d'arrêt ont été mis en accessibilité sur le canton pour un coût de 22 427 € :

- Saint-Gratien : arrêt Les Raguénets.
- Sannois : arrêt Gare.

#### **6.1.5 Nouvelles mobilités**

##### **Aires de covoiturage sur l'A15 :**

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du viaduc A15 en 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiant d'un accès proche de l'A15 et de l'A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site).

L'objectif était d'encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d'augmenter le nombre de passagers par véhicule.

À ce jour, les aires de Décathlon Osny, Décathlon Herblay-sur-Seine, d'Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, sont matérialisées (signalétique et marquage au sol).

#### **6.1.6 aides aux usagers**

##### **Forfait Améthyste :**

Le 1<sup>er</sup> avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

<b>Améthyste - Tarifs 2020</b>			
<b>Zonage proposé dans le Val d'Oise</b>	<b>Tarif régional</b>	<b>Personnes âgées Personnes handicapées</b>	<b>Anciens combattants et bénéficiaires assimilés</b>
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veufs de guerre ;
- 2 689 adultes en situation de handicap ;
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus ;
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64 % de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

### **Abonnements scolaires :**

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.



2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
<b>Imagine R</b>			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
<b>Scol R</b>			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € (pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
<b>CSB</b>			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

\* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

### **PAM 95 :**

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.

En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).  
Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

## **6.2 Grands projets**

### **6.2.1 Réseau ferroviaire**

#### **La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors :**

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.

Ce projet induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc...) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillierie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgerout, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Parisien et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

### **6.2.2 Réseau tramway et tram-train**

#### **Le tramway express T11 phase 2 :**

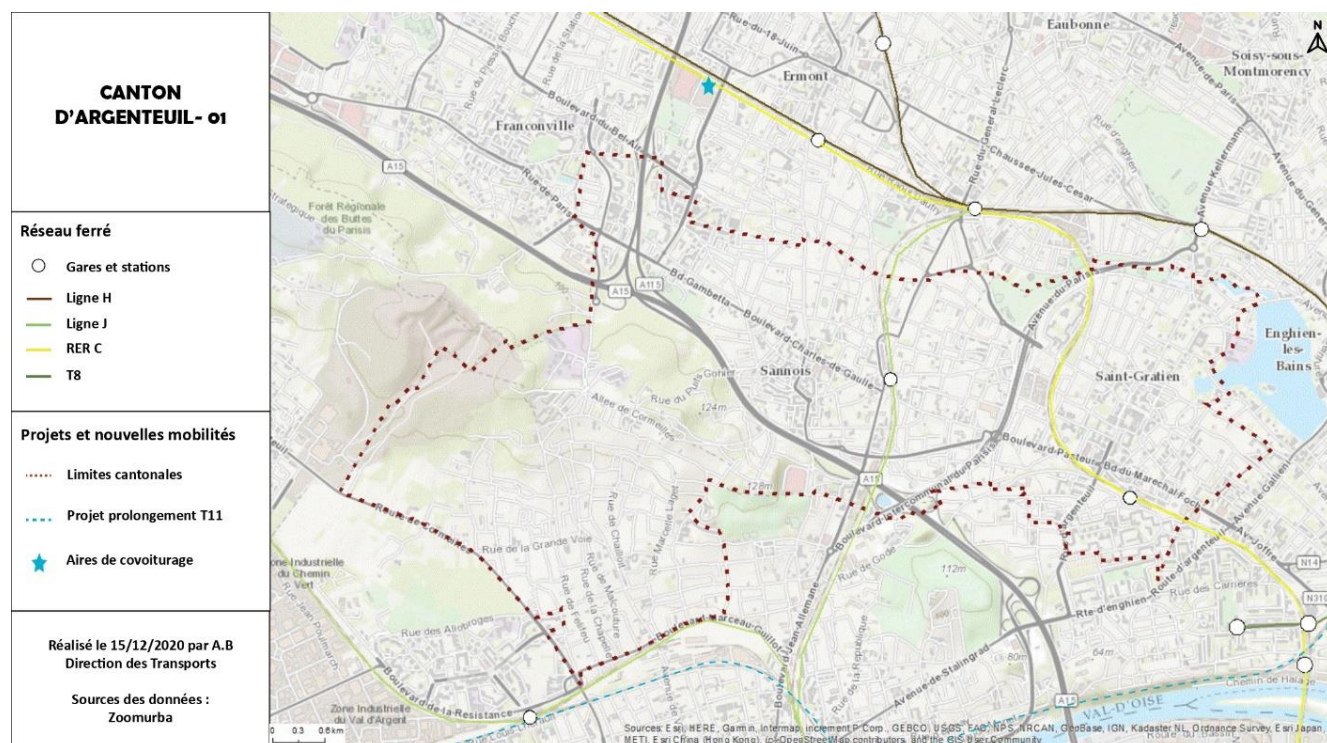
Comme pour la phase 1, le projet consiste à adosser à la voie de la grande ceinture (utilisée pour le fret), deux nouvelles voies dédiées au trafic de voyageur pour relier :

- Epinay-sur-Seine à Sartrouville RER A, en passant par deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4). Cette section ouest représente 12 km environ.
- Le Bourget RER B à Noisy-le-Sec RER E. Cette section représente 5,5 km environ.

La Présidente de Région Valérie Pécresse, a annoncé en 2019 son soutien à la réalisation de la phase 2 dans le cadre de son plan d'urgence pour le Val d'Oise. En juin 2020, en tant que Présidente d'Île-de-France Mobilités, elle demande à SNCF Réseau, en accord avec l'État, de prendre les dispositions nécessaires pour mobiliser une équipe de maîtrise d'ouvrage afin d'enclencher au plus vite la reprise des études du prolongement.

La réalisation de la phase 2 du T11 Express est estimée à environ 1,2 milliards (euros 2009), la partie Ouest étant estimée à elle seule à 800 M€. À court terme, la Région et l'État ont pris l'engagement de mettre en place en 2020, les conventions permettant de couvrir les besoins d'acquisitions foncières et de relance des études de SNCF Réseau.

La mise en place d'un comité de pilotage du projet est envisagée.



### 6.2.3 réseau bus

Cf. **Annexe 4** : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus.

#### Mise en concurrence des réseaux de bassin :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. **Annexe 4** : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus.

Le canton sera concerné par 3 bassins distincts sur les 3 communes (bassin n°4, n°5 et n°33).

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une

continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

Le Conseil d'administration d'IDF Mobilités du 17 avril 2019 a validé le lancement des procédures de mise en concurrence pour l'exploitation des lignes de bus des bassins n°5 et n°33 desservants les villes d'Argenteuil et de Saint-Gratien.

La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation dans le cadre de ces futurs contrats est envisagée pour le 1er septembre 2021.

Concernant les lignes du futur bassin n°4, le lancement de la procédure de mise en concurrence est prévu pour le premier trimestre 2022.

### **Bus Entre Seine :**

Le projet Bus entre Seine vise l'amélioration des liaisons bus entre le pont de Bezons (T2) et les gares d'Argenteuil (Transilien J), de Sartrouville (RER A, Transilien L) et de Corneilles-en-Parisis (Transilien J). L'enjeu est d'offrir une liaison performante entre les quartiers d'habitation, d'activités et les grands pôles de transports d'un territoire en forte mutation.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Faciliter les déplacements sur le territoire en améliorant le fonctionnement et les connexions des lignes de bus existantes et en accompagnant le développement des modes actifs ;
- Assurer un rabattement efficace avec les lignes de transport structurantes du réseau ;
- Accompagner le fort développement urbain du secteur.

Le projet prévoit :

- La mise en place de voies dédiées entre la gare d'Argenteuil, le pont de Bezons (T2), le quartier des Indes à Sartrouville et le boulevard du Parisis à Corneilles-en-Parisis (8,5 km). Ces aménagements s'accompagneront d'une requalification des espaces publics : itinéraires cyclables, cheminements piétons, etc ;
- Des mesures d'accompagnement ponctuelles permettant d'améliorer la circulation des lignes fortes vers les gares de Sartrouville et de Corneilles-en-Parisis (priorités aux feux, aménagement de certaines stations...).

Pilotées par Île-de-France Mobilités, les études préalables à l'enquête publique sont cofinancées à 50 % chacun par la Région et le Département (coût total des études : 3,6 M€). La concertation préalable du projet s'est tenue en 2018. Le bilan s'est avéré positif tant du côté des habitants que des collectivités.

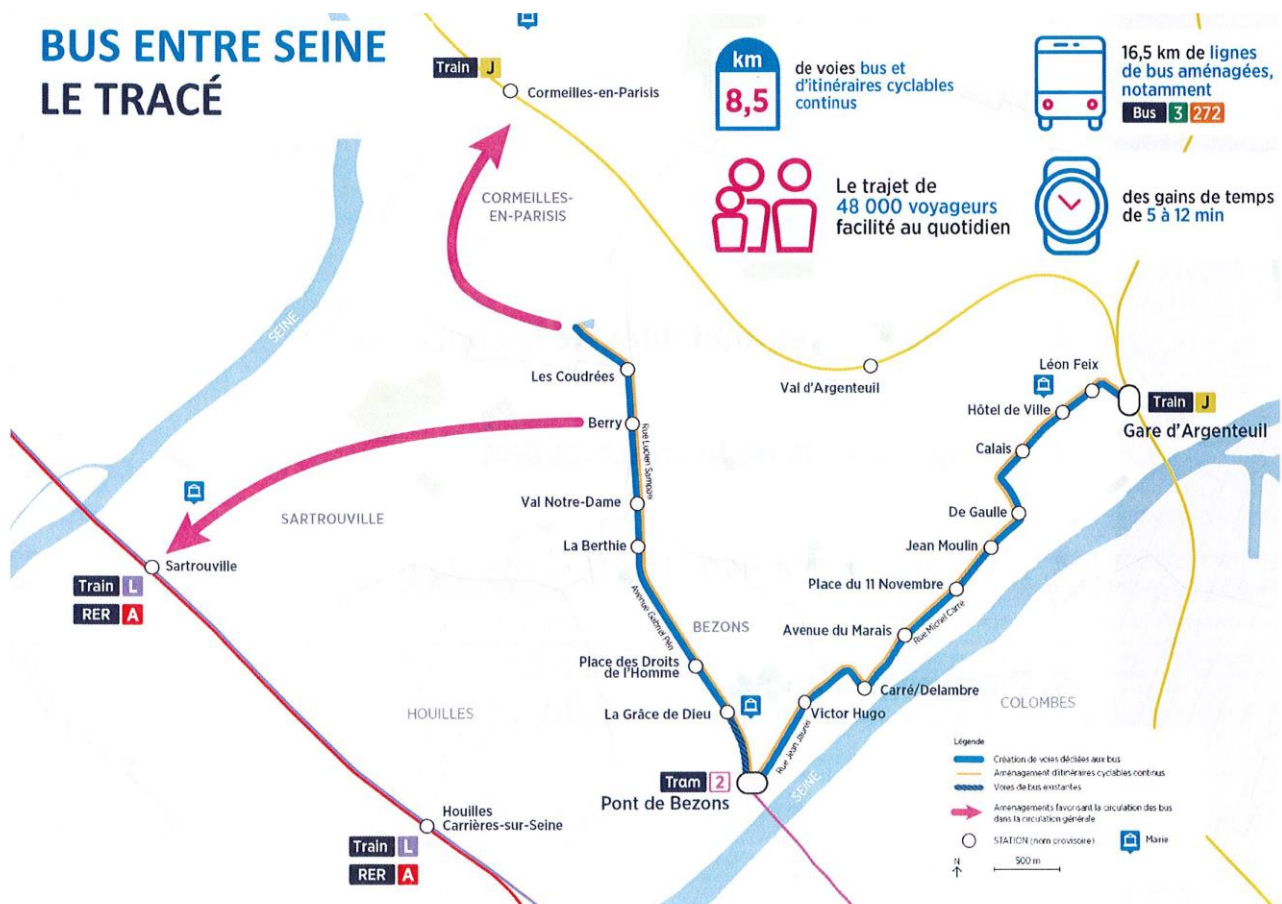
Le schéma de principe et le dossier d'enquête publique ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités de décembre 2020, pour une tenue de l'enquête publique en 2021.

Au stade du schéma de principe, le projet est estimé à 125 M€ HT et la mise en service envisagée à l'horizon 2027.

Suite à l'enquête publique, la maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par Île-de-France Mobilités, en coordination avec le Département au regard des interfaces du projet avec le domaine départemental.

Afin de poursuivre l'avancement du projet, la Commission permanente du 2 novembre 2020 a approuvé la convention de financement des études d'avant-projet, avec une participation financière du Département de 30 % (soit 930 000 €). L'État et la Région couvrent 70 % dans le cadre du contrat de plan 2015-2020 (soit 2 170 000€). Le Département est aujourd'hui le seul financeur du bloc local.

## BUS ENTRE SEINE LE TRACÉ



Carte issue de la concertation- Source – Île-de-France Mobilités

### 6.2.4 Nouvelles mobilités

#### Plan vélo du Val d'Oise :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

#### Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

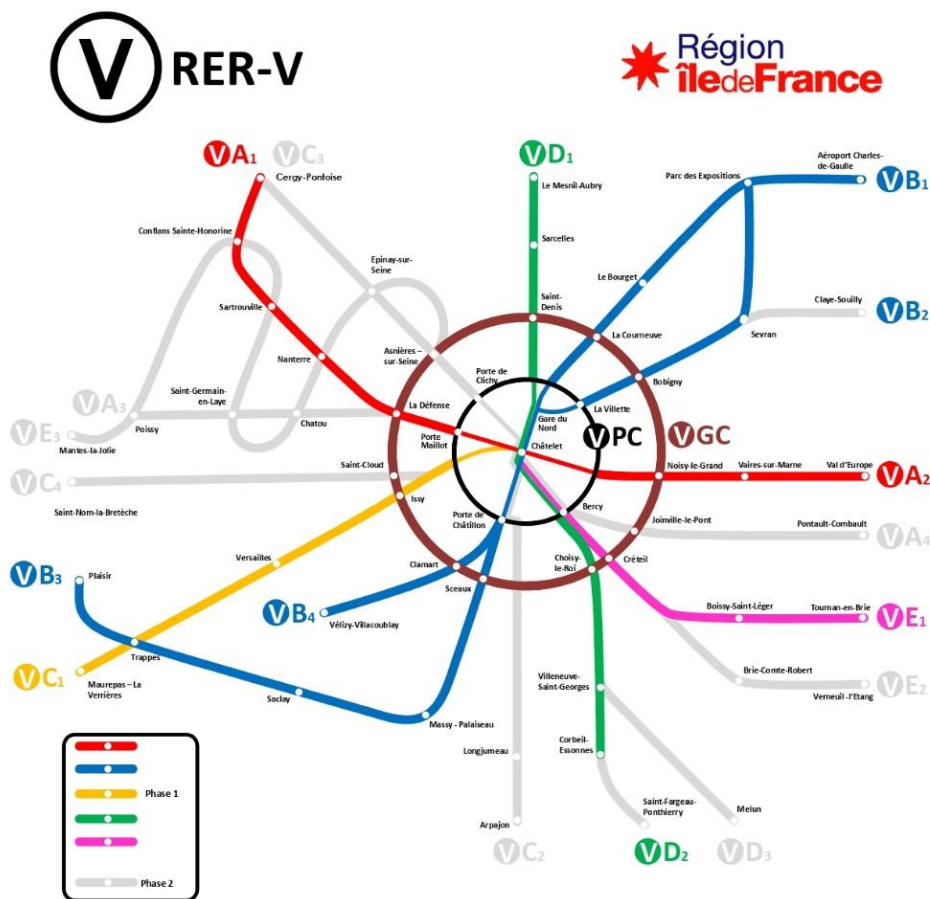
#### RER vélo

Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévue d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.  
 Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France



## 7 - EDUCATION

### 7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Etablissements	Effectifs 2019-2020
Saint-Gratien / Sannois	14 écoles maternelles 12 écoles élémentaires 3 écoles primaires	1681 élèves en maternelle 2505 élèves du CP au CM2
Saint-Gratien / Sannois	4 collèges	2 147 collégiens

### 7.2 Collèges

Communes	Collège	Effectifs Collèges 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Saint-Gratien	Langevin-Wallon	694	+ 3,89 %	380	+ 0,53 %	74 602,00 €	2017
Saint-Gratien	Jean-Zay	416	+ 25,30 %	150	+ 22,95 %	64 756,00 €	2018
Sannois	Jean-Moulin	571	+ 7,94 %	200	+ 4,16 %	72 089,00 €	2016
Sannois	Voltaire	466	+ 22,95 %	277	+19,91 %	53 199,50 €	2018

### 7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Saint-Gratien	Langevin-Wallon	<b>Climat scolaire</b> ➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE	DAC/DEC	5 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> SEGPA	14
		<b>Culture*</b> ➤ Art contemporain dans un monument historique - Abbaye de Maubuisson	DAC	5 <sup>e</sup> SEGPA	9
		➤ Y-a-t-il des métiers réservés aux hommes ou aux femmes ? – ARPE	DAC	5 <sup>e</sup> SEGPA	9
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> ➤ Pack Collèges-Entreprises : x2	DEC	3 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> SEGPA et 4 <sup>e</sup> SEGPA	50
		<b>Sciences et nouvelles technologies</b> ➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent : x3	DEC	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	270



<b>Saint-Gratien</b>	Jean-Zay	<b>Appel à projet Art et culture</b>			
		➤ Projet « Le dessin d'actualité et la liberté d'expression. »	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	130
		➤ Projet « La lecture pour tous »	DEC	Tout niveau	15
		➤ Projet « Création et parcours théâtral – résidence d'artistes »	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	108
		<b>Climat scolaire</b>			
		➤ Théâtre interactif : prévention du harcèlement	DEC	5 <sup>e</sup>	104
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b>			
		Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC	3 <sup>e</sup>	10
<b>Sannois</b>	Jean-Moulin	<b>Vacances apprenantes – Ecole ouverte</b>			
		<b>Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes »</b>	DEC/DAC	Tout niveau	11
		➤ 1 demi-journée d'ateliers artistiques			
		➤ 4 demi-journées de soutien scolaire			
		➤ 5 journées de soutien sportif			
		<b>Culture*</b>			
		➤ 999, l'envers du décor – Mission musiques actuelles	DAC	3 <sup>e</sup>	28
➤ Art contemporain dans un monument historique - Abbaye de Maubuisson	DAC	5 <sup>e</sup>	28		
➤ Atelier Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie	DAC	5 <sup>e</sup>	56		
➤ Maison du docteur Gachet - Sur les pas de Van Gogh et des impressionnistes	DAC	5 <sup>e</sup>	19		
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b>			
		➤ Bourse de stage collégiens en entreprise :	DEC	3 <sup>e</sup>	1
<b>Sannois</b>	Voltaire	<b>Appel à projet Art et culture</b>			
		➤ Projet « Ailleurs, Higher 2019 2020 »	DEC	6 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	135
		<b>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</b>			
		➤ Projet « Si j'étais l'autre 2019-2020 »	DEC	5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	210
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b>			
➤ Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC	3 <sup>e</sup>	1		
➤ Ateliers semi-collectifs de remobilisation : x2	DEC	3 <sup>e</sup>	1 élève		

#### 7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Argenteuil	Julie-Victoire Daubie	1016

#### 7.5 Enseignement supérieur

##### **Campus des métiers et qualifications :**

Après un lobby fort du Département, la ville d'Argenteuil a été désignée par la Région pour accueillir le Campus des Métiers et Qualifications de la Sécurité. Le projet, porté par CY Université associera les services de la Région et du Rectorat de Versailles. Il viendra réemployer le site de l'IUT de CY à Argenteuil, et proposera un panel de formations de bac+1 à bac+8 autour des métiers de la sûreté et de la sécurité, en lien très étroit avec les attendus des entreprises du secteur dans une logique d'insertion professionnelle immédiate pour les étudiants.

Les premières formations du CMQ Sécurité ont démarré fin 2019.



## 8 - CULTURE – LOISIRS

Les habitants des trois communes du canton Argenteuil 1 ont un accès facilité à une offre culturelle et de pratiques artistiques diversifiées et de qualité : cinéma, spectacles, enseignements artistiques, lecture publique, stages, projets artistiques, etc.

La richesse des projets, en termes d'exigence, de variété des contenus, de durée, de nombre et d'expertise des personnels des structures qui les mettent en œuvre, est souvent permise grâce au soutien conjoint de la Commune, du Département, de la Région et de l'Etat et, de plus en plus fréquemment, de l'intercommunalité. C'est le cas, par exemple, pour l'Espace Michel Berger - Scène de Musiques Actuelles (SMAC) et, grâce au classement de l'Etat, pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) d'Argenteuil. Ces soutiens permettent notamment aux habitants du canton et au-delà de bénéficier de la présence d'équipes artistiques sur la durée avec qui mener des projets au long cours (créations, actions culturelles, formation des amateurs, etc.). Le Département dans le cadre du Protocole d'accord 2018-2021, signé avec la Direction Régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF), prend appui sur la SMAC de Sannois pour porter tous les ans une résidence d'artiste qui bénéficie aux communes d'Argenteuil, Cergy, Ecouen et Vauréal (exemple : Sylvain Daniel, bassiste et compositeur, pour la saison 2019/2020).

Dans le Val d'Oise, cette richesse prend aussi appui sur des réseaux départementaux de mutualisation des compétences et des coûts notamment dans le domaine de la lecture publique (Bibliothèque départementale), des musiques actuelles (COMBO 95), du cinéma (Ecrans VO – Image par Image), du spectacle vivant (PIVO - nouveau nom du Festival Théâtral du Val d'Oise, Escales danse en Val d'Oise), de l'enseignement artistique ("En scène" et plan de formation en partenariat avec le CNFPT) et de l'éducation artistique et culturelle (Ecrans VO - Collèges au cinéma, VOCA - association qui coordonne les chorales des collèges valdoisiens et actions de médiation du Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise).

Aussi, alors que ce canton est à l'intersection de trois intercommunalités, il réussit à proposer aux habitants une cohérence dans l'animation artistique et culturelle de ce territoire en prenant appui sur les dispositifs soutenus ou coordonnés par le Département.

L'ensemble des structures culturelles, et en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

### 8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

### 8.2 Cinéma

Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires au cinéma Les Toiles. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

### 8.3 Spectacle Vivant

**Lieux de diffusion :**

#### **SAINT-GRATIEN**

Théâtre Jean-Marais (170 places). Le projet artistique et culturel du Théâtre Jean Marais vise le développement d'une offre de qualité répondant aux attentes du public, favorisant la découverte de nouvelles formes artistiques. La programmation pluridisciplinaire se répartit sur plusieurs lieux culturels de la commune et valorise la création

contemporaine. Le théâtre est membre du PIVO (nouveau nom du Festival théâtral du Val d'Oise et des Premières rencontres, éveil culturel de la petite enfance).

Dans le cadre de l'appel à projets 2020 des lieux de diffusion à rayonnement local, la ville de Saint Gratien a reçu une subvention départementale de 11 600 € pour la mise en œuvre de deux projets.

## **SANNOIS**

Créé en 1992 et labellisé "Scène musiques actuelles" en 2010 par le Ministère de la Culture, l'Espace Michel Berger (EMB) de Sannois est un équipement dédié aux musiques amplifiées géré par l'Association pour le développement et l'aide aux musiques électroacoustiques (ADAME). Il s'agit d'une délégation de service public conclue avec la commune de Sannois.

Lieu ressource du Val d'Oise, il a été soutenu en 2020 à hauteur de 59 565 €. Son activité se répartit en trois grands domaines : en plus de la diffusion d'environ 50 concerts par an, l'EMB met en œuvre un soutien à la jeune création musicale et une aide au développement de la scène locale.

La crise sanitaire a obligé les lieux de diffusion à adapter leurs activités. Quatre concerts ont été annulés et onze reportés à l'EMB. Le calendrier ayant subi des modifications, l'EMB a proposé une offre culturelle estivale pour les publics jeunes et réfléchit à la création de nouveaux projets conciliables avec ces impératifs. Fréquentation 2019 : 11 000 spectateurs.

### **Compagnies de spectacle professionnelles :**

#### **SAINT-GRATIEN**

L'association "Les amis de l'ensemble Jean-Walter Audoli" a reçu en 2020 une subvention de 15 000 € pour ses activités dans le Val d'Oise ainsi que pour trois concerts au théâtre du Casino d'Enghien et dans les églises de Saint Gratien et de Taverny. Ces deux derniers concerts ont été annulés du fait de la crise sanitaire et sont reportés en avril 2021.

### **Pratique amateur :**

L'association VOCA (Val d'Oise Chorales Association) fédère des chorales dans les collèges du département. En 2020, elle a reçu une subvention de 6 200 € pour la création d'un spectacle musical autour de "Pinocchio", l'opéra jazz de Thierry Lalo. En raison de la crise sanitaire, ce projet n'a pas pu aboutir aux concerts prévus. Les élèves ont cependant bénéficié de l'apprentissage des chants et des regroupements pour les répétitions communes. Trois concerts sont prévus en 2021 dont un pressenti à Sannois.

### **Résidence mutualisée en musiques actuelles :**

L'action conjointe du Département et de l'État dans le domaine de l'action culturelle est formalisée depuis 2012 dans le cadre d'un protocole d'accord conclu avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France. Ce protocole a été renouvelé pour la période 2018-2021 et prévoit notamment la mise en œuvre de résidences musicales, en partenariat avec les communes et les structures culturelles locales. Dans ce cadre, l'État apporte son soutien financier au Département à hauteur de 40 000 € annuels, la participation du Département au même niveau de financement permettant la mise en œuvre de quatre résidences musicales sur le territoire.

Une de ces résidences prend la forme d'une résidence en musiques actuelles amplifiées, co-organisée à l'échelle départementale par les principaux lieux du Val d'Oise dédiés à ces musiques : l'Espace Michel Berger de Sannois, le Forum de Vauréal, la Cave d'Argenteuil, l'Observatoire de Cergy et l'association A qui le tour à Ecoen.

L'artiste choisi pour la résidence 2019-2020, Sylvain Daniel, est un bassiste et compositeur aux expériences et collaborations multiples.

En raison de la crise sanitaire, l'ensemble de la résidence est reporté (création, diffusion et action culturelle) entre la fin 2020 et le premier trimestre 2021. Deux créations sont prévues : "Hugo Père" et "Palimpseste", diffusées ensuite dans plusieurs lieux du département et autour desquelles des actions culturelles auprès de lycéens ou d'élèves de conservatoires sont programmées sur tout le territoire.

L'Espace Michel Berger de Sannois (EMB) assure en tant que lieu ressource le déploiement de la résidence sur le territoire, ainsi que les relations administratives et financières avec les artistes et la coordination des différents intervenants. Pour cela, une subvention de 23 000 € a été versée en 2020 à son association gestionnaire, l'ADAME (Association pour le Développement et l'Aide aux Musiques Électroacoustiques). La participation des lieux partenaires à hauteur équivalente permet d'atteindre un budget total de 46 000 € pour la résidence.

## 8.4 Musées

### SANNOIS

Le musée de la Boxe a fermé ses portes en 2018 (projet de vente de la collection). Les collections du musée Utrillo-Valadon sont actuellement en réserves en raison de travaux au sein du musée. Un travail en partenariat avec le musée de Montmartre, 12-14 rue Cortot, Paris 18ème, s'est mis en place. Ce musée étant situé dans l'atelier-appartement où s'installèrent en 1912 Suzanne Valadon, Maurice Utrillo et André Utter, il a toute vocation à accueillir les collections, propriétés de la ville de Sannois. Neuf toiles de la collection Utrillo – Valadon – Utter y sont exposées. (Information provenant du Site de la Ville, le 14.12.2020).

## 8.5 Etablissements d'enseignement artistique

### SANNOIS

École de musique associative (398 élèves). Subvention 2020 : 6 583 € d'aide à la structuration et 2 400 € pour la mise en œuvre d'un projet. Cette école est repérée pour la qualité de ses pratiques vocales. Elle s'investit régulièrement dans les projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Expérimentation d'une CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) vocale en cours avec le collège Jean Moulin.

### SAINT-GRATIEN

Association Cercle des Arts (331 élèves). Subvention 2020 : 2 495 € pour la structuration. L'association s'implique dans le projet départemental « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

## 8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 1 bibliothèque municipale, 1 bibliothèque intercommunale et 1 réseau municipal de lecture publique (sur 4 sites + 1 bibliobus) qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Toutes sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise). En 2020, 1 000 € ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

Sur ce canton, 1 bibliothèque (Saint-Gratien) fait partie du réseau non transféré de lecture publique de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (13 communes font partie de ce réseau) avec un pack communautaire de services à la carte (ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) commun - logiciel de bibliothèque, portail documentaire ; en projet navette intercommunale).

La Communauté d'Agglomération (CA) Plaine Vallée a signé un Contrat Territoire Lecture (durée 3 ans) avec l'État et le Département en 2018. La bibliothèque de Saint Gratien bénéficie d'une coordination de la lecture publique animée par une chargée de mission de la CA Plaine Vallée dont le rôle est d'organiser et d'animer le réseau des bibliothèques qui ont adhéré au pack communautaire.

Une bibliothèque (Sannois) fait partie du réseau des bibliothèques de la CA Val Parisis. Celle-ci gère directement les bibliothèques de 8 communes sur les 14 que compte l'agglomération. Services réseau : carte et tarifs communs, portail et ressources numériques, navette de circulation des documents, ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et SIGB commun.

Le réseau municipal des bibliothèques d'Argenteuil compte 4 lieux de lecture et 1 bibliobus.

<b>ARGENTEUIL</b>	
Statut	Bibliothèque municipale (4 sites et 1 bibliobus)
Surface	3300 m <sup>2</sup> (0,03 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	9870 (9 % taux inscrits)
Ressources numériques	Portail + appli BibEnPoche + page Facebook
Projets	Projet ambitieux de restructuration des équipements sur 3 ans : agrandissement de l'annexe Robert Desnos dans le quartier du Val Nord, réaménagement de la médiathèque du centre-ville, ouverture d'un nouveau point lecture à la maison de quartier d'Orgemont + développement du numérique et de sa médiation.
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	71
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	2 (makey-makey, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	7
<b>SAINT-GRATIEN</b>	
Statut	Bibliothèque municipale (2 sites)
Surface	1645 m <sup>2</sup> (0,08 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	3013 (14,47 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont un projet de mise en place d'une navette intercommunale
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	1000 € projet bibliothèque ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	131
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	6

<b>SANNOIS</b>	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Surface	1400 m <sup>2</sup> (0,04 m <sup>2</sup> /habitant pour l'intercommunalité)
Nombre d'inscrits 2019	8218 (26,72 % taux inscrits statistiques intercommunales)
Ressources numériques	Portail, EPN (Espace Public Numérique), Wifi, Europresse, Tout Apprendre ; page Facebook livres audio adaptés via Eole Matériels mutualisés : imprimantes 3D, robots, tablettes, liseuses, lecteurs Daisy, consoles et jeux vidéo...
Projets	Suite des travaux de rénovation et réaménagement de la bibliothèque : deuxième étage Réduire la fracture numérique sur la CA Val Paris. Le "Num&Rick réseau tour" : ateliers numériques, robotique, programmation, impressions par Ze Fab Truck... La CA participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Éducation aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique. Élargissement des horaires d'ouverture
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	11900 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	20
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	7

### 8.7 Archéologie

(Néant)

### 8.8 Patrimoine et ethnologie

(Néant)

### 8.9 Arts plastiques

Le "Mai des artistiques" existe à Argenteuil depuis 2010. Cette année, l'événement a été annulé suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19. La Ville n'a pas sollicité de subvention au Département.

## 8.10 Education artistique et culturelle, action culturelle

### SAINT-GRATIEN, SANNOIS

#### “Collège au Cinéma”

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, 3 collèges du canton y ont participé : les collèges Langevin Wallon (247 inscrits – 310 entrées), Jean Zay (112 inscrits – 192 entrées) de Saint-Gratien et le collège Voltaire de Sannois (56 inscrits – 109 entrées) pour les deux premiers trimestres scolaires.

À ce titre, le cinéma "Les Toiles" de Saint-Gratien, statut associatif, classé art & essai (4 salles), membre du réseau départemental de l'association "Ecrans VO", a accueilli 6 établissements pour un total de 669 collégiens inscrits et 971 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires, pour une subvention accordée de 2 427,50 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation.

Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant global de 15 110 €, dont une subvention de 1 672,50 € au cinéma "Les Toiles", en se basant sur le nombre de collégiens inscrits.

### SANNOIS

Des ateliers archéologiques ont eu lieu au collège Jean Moulin auprès de 115 élèves (4 classes). L'exposition « Drôles de pierres » a également été présentée dans ce collège durant 4 semaines.

## 8.11 Territoires et action culturelle

En partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) (convention de collaboration publique signée annuellement), le Département met en place des formations à destination des directeurs de l'action culturelle afin qu'ils puissent recevoir des apports extérieurs et échanger entre eux sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des usagers (Sannois).

## 8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant)

## 8.13 Site majeur départemental

(Néant)



**Indicateurs :**

- taux de chômage du canton : 13% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité : 77% (75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi : 38% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages : 30 124 € (27 923€ en moyenne départementale)

Tableau des potentiels financiers des communes/hab

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
Argenteuil	122 885 662	1 105
Saint-Gratien	23 524 879	1 124
Sannois	26 257 341	969
Communauté d'Agglomération Val Parisis	296 994 273	1 063
Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	212 595 252	1 146

Source : DGCL

### 9.1 Activité économique

**Les projets économiques en cours :**

Pas de nouveau projets de développement économique significatif en cours sur ce canton (l'autre canton avoisinant d'Argenteuil, disposant de projets structurant à vocation économique, pourra cependant impacter significativement le territoire).

**Les parcs d'activités économiques**

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
SAINTE-GRATIEN	Zone Artisanale Les Entrepreneurs	3,412	
SANNOIS	ZAC de la Gare	1,124	
SANNOIS	Zone Artisanale / Zone d'Activités du Près Brochet	0,512	
SANNOIS	Gabriel Peri	1,409	
SANNOIS	Les Lionettes	1,518	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

**Les entreprises importantes du canton**

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
SCGD	24 rue du Chapeau Rouge	SANNOIS	298	8010Z	Sécurité
CARREFOUR	3 rue de la Horionne	SANNOIS	260	4711F	Hypermarché
TRANSPORT DU VAL D'OISE	1 Chemin du Clos Saint Paul	SAINTE GRATIEN	167	4931Z	Transports Publics

Source : CEEVO

## 9.2 Fonds européens

La Fondation des apprentis d'Auteuil porte plusieurs projets financés par des fonds européens dans des collèges et Lycées de Sannois. En effet, par exemple un projet de « remobilisation des collégiens en risque de décrochage scolaire à travers le sport et le soutien scolaire individualisé » a été mené dans le collège Saint-Jean (financement européen : 132 477,26 € et coût total du projet : 264 954,53 €) et un projet « Des ateliers et des ailes - motiver, accompagner et former à la citoyenneté : 8 ateliers qui (re)donnent le goût de se former » dans le lycée horticole de Sannois (financement européen : 89 336,32 € et coût total du projet : 178 672,65 €).

Le Département apporte un soutien financier d'un montant de 92 597 € sur la période 2018-2020 à la Ville d'Argenteuil à travers l'enveloppe départementale du Fonds social européen (FSE) dont la gestion est déléguée à l'association de gestion des fonds européens du Val d'Oise (AGFE 95) pour coordonner, développer et animer le dispositif des clauses sociales d'insertion de la Ville d'Argenteuil.

La ville d'Argenteuil a donc bénéficié du soutien du Fonds social européen (FSE) pour la mise en place du projet intitulé « Coordonner, développer, et animer le dispositif des clauses sociales d'insertion » visant à assurer la coordination et le développement des clauses sociales et l'animation territoriale du dispositif.



## 10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 10.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

### 10.2 Documents d'urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole Grand Paris est en cours d'élaboration. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sannois a été approuvé en 2017.

### 10.3 Grands projets en cours ou prévus

#### **Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) :**

Bas des Aulnaies, Carreaux fleuris, Fontaine Bertin (Franconville, Sannois) : quartier d'intérêt régional. Le contenu précis du programme est en cours de définition pour l'élaboration de la convention.

#### **Sannois :**

Convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) sur trois secteurs (Église, centre-ville et esplanade de la République) avec pour objectifs la réalisation de 430 logements.

La réhabilitation du secteur de l'Église est engagée, une première opération de logements est en cours et devrait être livrée en 2021. La totalité du projet prévoit la réalisation de 235 logements et la requalification des espaces publics avoisinants.

Le projet du centre-ville est en concertation publique. Deux projets sont à l'étude.

**11.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)**

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

<b>Communes</b>	<b>2020</b>
Argenteuil (Totalité Commune)	41
Saint Gratien	0
Sannois	0
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>

**11.2 Prévention spécialisée**

<b>Communes</b>	<b>Associations (en toutes lettres)</b>	<b>Territoires</b>	<b>Nombre de jeunes accompagnés en 2019</b>
Saint-Gratien	Association de Prévention Spécialisée (APS)	Les Ragueuets	153

**11.3 Sécurité**

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

<b>Accès au droit et Aide aux victimes</b>	<b>Pour 2020</b>
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF- CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Dispositif des intervenants sociaux en Commissariat : ➤ Au Commissariat d'Argenteuil	7 840 €

<b>Prévention de la récidive</b>	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département</li> </ul>	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise)</li> <li>➤ ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)</li> </ul>	5 000 € 8 000 €

### **12.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines**

6 athlètes soutenus (athlétisme, cyclisme, escrime, karaté et Volley) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

### **12.2 Manifestations organisées en 2020**

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



## 13 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020. Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Saint-Gratien	Langevin-Wallon	317 108 €	Dont principalement réfection de la terrasse (1 <sup>ère</sup> phase) et du plafond de sanitaires ; construction d'un ascenseur ; travaux de mise en sécurité, notamment installation ou remplacement de portes coupe-feu, réfection du muret de clôture ; mise en place de faïences ; ainsi que divers travaux de plomberie et d'étanchéité
Saint-Gratien	Jean-Zay	230 544 €	Dont renforcement de la sécurité : remplacement alarme intrusion, désenfumage et visiophone, réparation du portail et renouvellement organigramme des clés ; réfection de l'escalier et de l'infirmerie ; ainsi que divers travaux électriques et de maçonnerie
Sannois	Jean-Moulin	112 698 €	Dont principalement réfection des éclairages du hall et équipement de la cour ; réfection de volets roulants ; pose de câblage informatique ; travaux salle ULIS ; ainsi que divers travaux de plomberie et sur les logements
Sannois	Voltaire	62 961 €	Dont travaux sur les installations électriques notamment pose de détecteurs ; remplacement du portail ; travaux de câblage et de réfection de carrelage ; ainsi que divers travaux sur les espaces verts
<b>TOTAL CANTON</b>		<b>723 311 €</b>	



## 14 - AIDE AUX COMMUNES

### 14.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Argenteuil	Réhabilitation du Centre Médico-Social Fernand Goulène	Lutte contre la désertification médicale	24/04/2020	125 000,60
Argenteuil	Installation d'une structure modulaire comprenant la création de 2 classes à l'école élémentaire La Croix Duny	Acquisition de structures modulaires	04/05/2020	17 520,00
Argenteuil	Rénovation, restructuration, réfection, mise aux normes et mise en place de vidéophones concernant 7 écoles Ambroise Thomas Juliot Curie et Jules Gesdes 2	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (Rénovation / restructuration)	04/05/2020	90 386,70
Argenteuil	Construction d'un nouveau GS Centre-Ville	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (Construction / extension / reconstruction)	04/05/2020	1 684 800,00
Argenteuil	Création / extension de 4 salles de classe au sein du GS Paul Vaillant Couturier	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (construction/extension/reconstruction)	04/05/2020	98 892,30
Argenteuil	Réalisation d'un centre de loisirs Paul Vaillant Couturier	Centres de loisirs sans hébergement - CLSH (Création / extension)	14/09/2020	210 000,00
Argenteuil	Rénovation / restructuration à l'école élémentaire Marcel Cachin, à l'école élémentaire Jules Guesde, à l'école Jules Ferry, à l'école maternelle Pauline Kergomard, et à l'école maternelle Jules Guesde	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	07/12/2020	94 574,00
Saint Gratien	Rénovation structurelle et mise en sécurité de deux parcelles piétonnes situées rue d'Ermont	ARCC Voirie	06/01/2020	50 000,00
Saint Gratien	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	Lutte contre la désertification médicale	16/10/2020	96 324,00
Saint Gratien	Restructuration du théâtre Jean-Marais	Travaux de construction, restructuration ou extension pour l'ensemble des équipements culturels	02/11/2020	80 183,00
Saint-Gratien	Restauration d'un pastel représentant la princesse mathilde	Objets mobiliers communaux classés monuments historiques	02/11/2020	1 374,00



Sannois	Reconstruction de la demi-pension du GS Gambetta	Ecoles et groupes scolaires (construction/extension/reconstruction)	03/02/2020	108 000,00
Sannois	Réfection complète de la toiture du 1 <sup>er</sup> étage à l'école Gaston Ramon	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	02/03/2020	29 904,18
Sannois	Sécurisation des abords de l'école maternelle Carnot et réfection des trottoirs rue de la Sabernaude aux abords de l'école Gambetta	ARCC Ecole - Aide aux routes communales et communautaires	14/09/2020	13 607,45
CA Val Parisis	Restructuration de la médiathèque André Cancelier à Sannois	Construction, restructuration ou extension des bibliothèques et médiathèques	08/06/2020	67 232,00
CA Plaine Vallée	Implantation d'une nouvelle caméra sur la commune de Saint-Gratien	Aide à la vidéo protection	29/06/2020	3 164,00
<b>Total</b>				<b>2 770 961,63</b>

#### 14.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Pas de dossier en cours d'instruction.

#### 14.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Pas de projet en cours sur ce canton.

#### 14.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

#### **Un appui personnalisé pour les communes :**

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc). Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

### En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.  
Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé  
Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

### Données de fréquentations de la plateforme :

#### Données générales

**28** actualités publiées

**127** projets ajoutés ou modifiés

**17 024** pages vues

**6978** sessions

**266** comptes élus

### Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

### Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

**Nombres de communes connectées en 2020 par canton :**

<b>Canton</b>	<b>Nombre de communes connectées en 2020</b>	<b>Nombre de communes du canton</b>	<b>Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants</b>
Argenteuil 1	0	3	3

Seules les communes de – de 5 000 disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

## **| LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 1 :** Liste des communes et population

**Annexe 2 :** Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

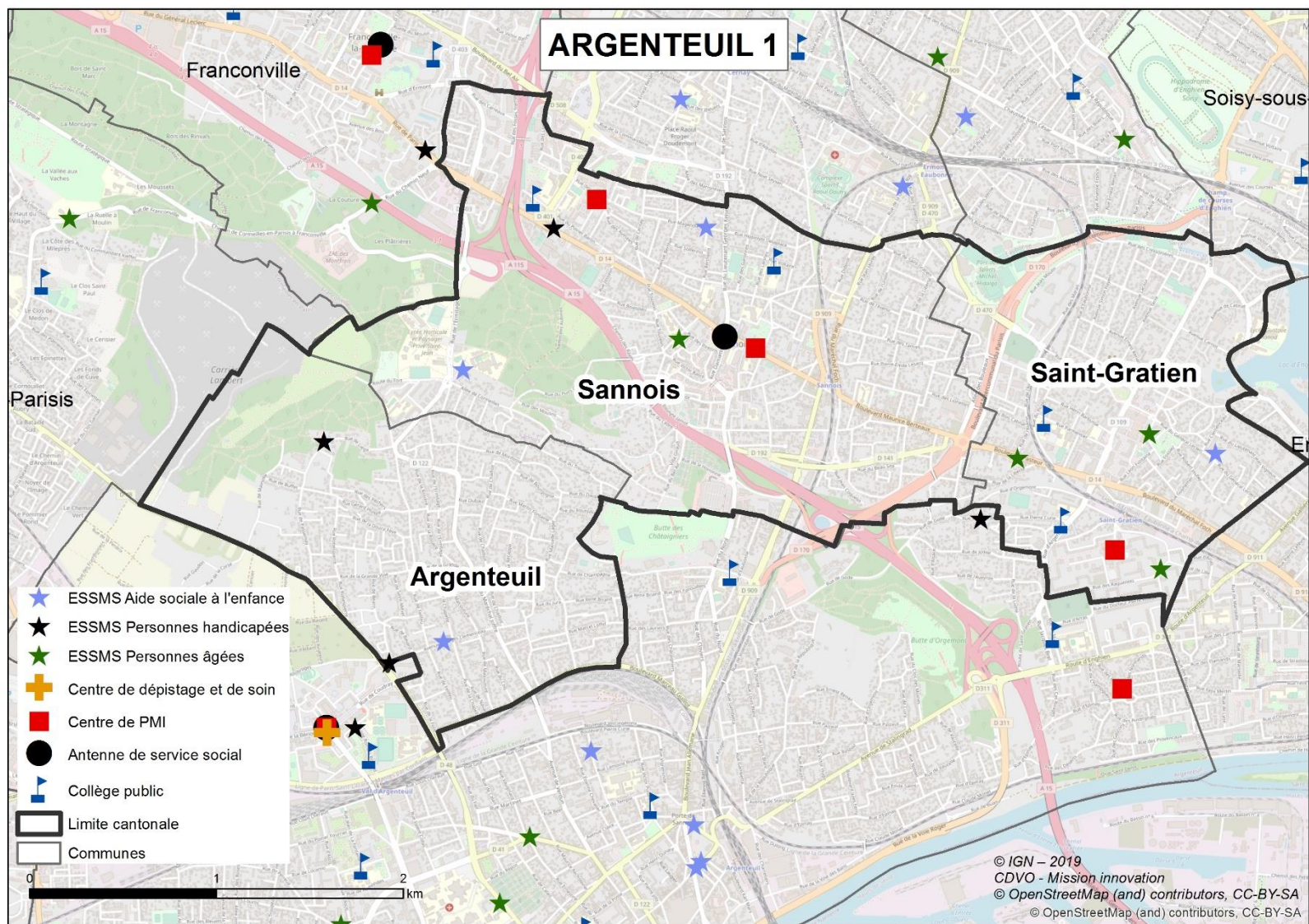
**Annexe 3 :** Point sur les infrastructures routières

**Annexe 4 :** Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

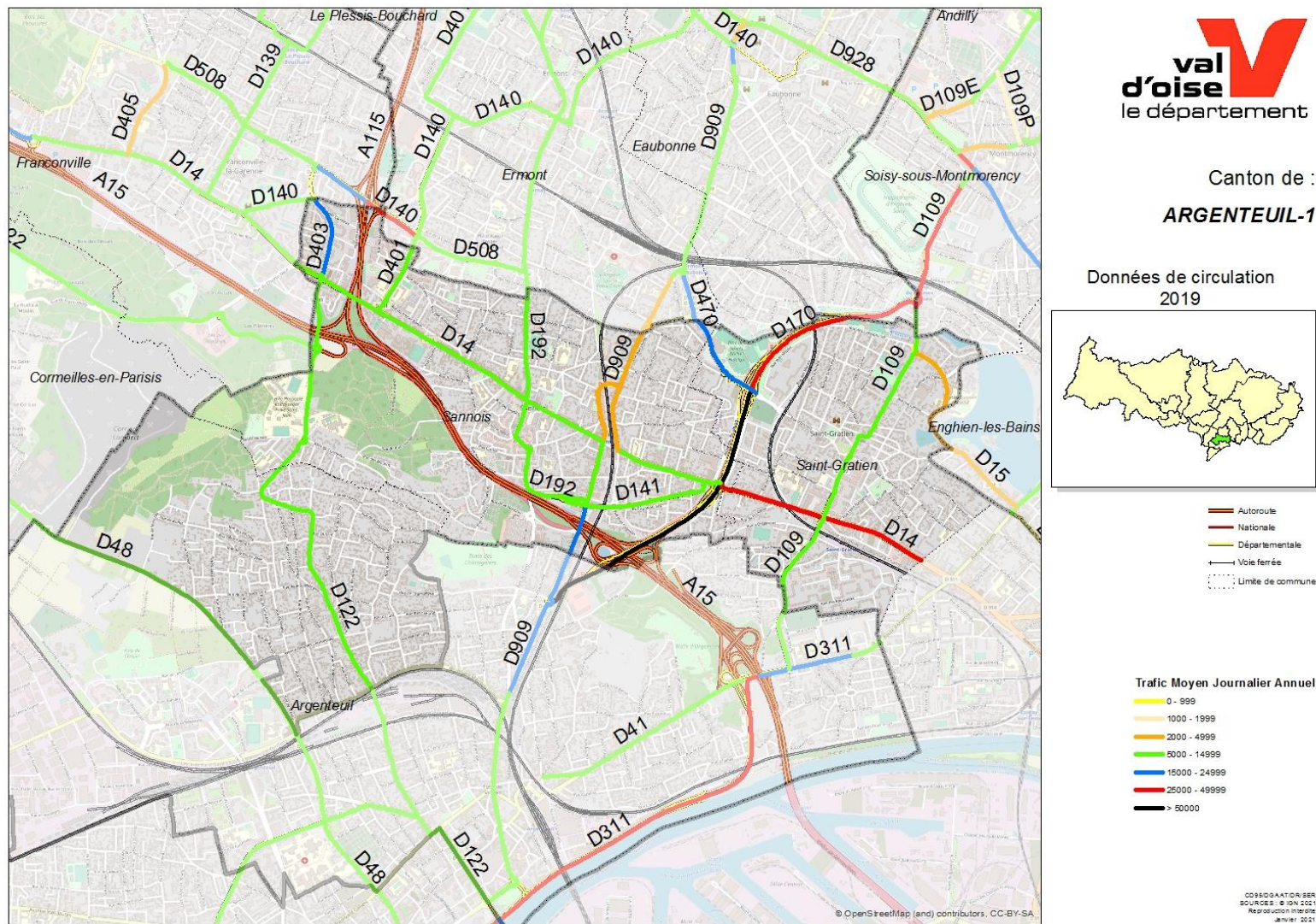
**Annexe 1 : Liste des communes et population**

<b>Nom de la commune</b>	<b>Population municipale (DGF 2020)</b>
Saint-Gratien	20 933
Sannois	27 107
Argenteuil	111 183
<b>TOTAL</b>	<b>159 223</b>

**Annexe 2 : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social**



### Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières



#### Annexe 4 :

### Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

#### Premiers principes

